

**Extrait du registre des délibérations  
Séance du comité syndical du  
SYDELON  
du 26 juin 2024**

Membres élus : 20  
En activité : 20  
Membres présents : 14  
Membre ayant donné procuration : 1  
Membres absents excusés : 5

L'an deux-mille-vingt-quatre le vingt-six juin à dix-neuf heures, les délégués des structures membres du comité syndical du Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Lorraine Nord (SYDELON), à savoir la communauté d'agglomération Portes de France Thionville, la communauté d'agglomération du Val de Fensch, la communauté de communes de Cattenom et environs et la communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières, dûment élus par leurs conseils respectifs se sont réunis, sous la présidence du Président, Michel PAQUET, à la communauté de communes de Cattenom et environs (2 avenue du Général de Gaulle à Cattenom), sur convocation qui leur a été adressée par Michel PAQUET, Président, le vingt juin, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

**Étaient présents :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE  
THONVILLE

: M. LOUIS Jean-Charles, M. ZIEGLER Damien,  
Mme VACCA Agnès, M. LUCCHINI Marc et M. DE LAZZER  
Xavier

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU VAL DE FENSCH

;, M. MEDVES Jean-François, M. JURCZAK Serge, M. CORAZZA  
Hervé, M. STEICHEN Christian et M. ANTOINE Marc

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE  
CATTENOM ET ENVIRONS

: M. PAQUET Michel, Mme DUTTA GUPTA Marie-Marthe et  
M. FADI Hassan

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
BOUZONVILLOIS  
TROIS FRONTIÈRES

: M. TINNES Jean-Paul

**Était absente (avec procuration) :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE  
THONVILLE

: Mme BUHAJEZUK Christelle a donné procuration à  
M. DE LAZZER Xavier.

Publié(e) le - 8 JUIL. 2024

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur général

Laurent GADEYNE



**Étaient absents excusés :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE  
THONVILLE

: Mme RENAUX PATRICIA et M. MELEO Guy

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU VAL DE FENSCH

: Mme REBSTOCK-PINNA Alexandra et Mme FRIEDMANN  
Laurène

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
BOUZONVILLOIS  
TROIS FRONTIÈRES

: M. GLODEN Roland

**Suppléant présent dont le vote ne peut pas être comptabilisé**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE  
THONVILLE

: M. SICHET Frédéric

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales le secrétaire de séance désigné est M. DE LAZZER Xavier (communauté d'agglomération Portes de France Thionville).

**N° 2024-11**

**Objet : Adoption du procès-verbal du comité syndical du SYDELON du 3 avril 2024.**

Monsieur le Président propose au comité syndical d'approuver le procès-verbal du comité syndical du SYDELON du 3 avril 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical, adopte le procès-verbal du comité syndical du SYDELON du 3 avril 2024.

Pour copie conforme au registre,  
au siège du SYDELON, 1 A avenue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ.

Yutz, le - 8 JUL. 2024



Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. PAQUET".

Michel PAQUET